



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Marseille, le 15 juin 2001

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT
LOCAL

DIRECTION REGIONALE
PROVENCE ALPES COTE AZUR

Le Directeur Régional

Références :
JG-01-257

Madame la Présidente de la SEMIDEP-CIOTAT
46, quai François Mitterrand
B.P. 116
13703 La Ciotat Cedex

Objet : Représentation de la CDC

Le, soussigné, Christian Olivérès, Directeur régional de la Caisse des dépôts et consignations pour la Région Provence Alpes Côte-d'Azur, domicilié 19 place Jules Guesde – B.P. 2119 – 13203 Marseille Cedex 01, agissant en vertu d'un arrêté de Monsieur le Directeur Général de l'Etablissement en date du 18 mai 2001,

a l'honneur de vous informer qu'il assumera désormais, en remplacement de Monsieur Jean-Claude Enjalbert

- la représentation permanente de la Caisse des dépôts et consignations au conseil d'administration de la Société d'économie mixte de développement économique et portuaire (SEMIDEP – Ciotat)

- la représentation légale de la Caisse des dépôts et consignations et, en cette qualité, assistera à toutes les assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la société.

P.S. : Troisième original remis à Monsieur Christian Olivérès